

Chapitre II - LA CIVILISATION MODERNE DE L'ENTREPRISE

1 - LA MATURITE DE L'HOMME MODERNE

L'homme occidental n'est pas condamné aux errements traditionnels ou modernistes. Ces courants, s'ils sont favorisés chacun par une certaine immaturité de l'homme, ont tendance à le maintenir dans leur système de valeur propre. Cependant, la diversité de cette expérience lorsqu'elle nous traverse provoque aussi à une interrogation personnelle.

L'archaïsme de la possession et du pouvoir est-elle toute la nature humaine ou a-t-elle une dimension qui peut être maîtrisée ?

L'idéalisme rationaliste est-il la seule voie de civilisation et de progrès, au prix du conformisme normatif qui élimine un véritable questionnement personnel ?

La régression rationaliste, dans sa version moderniste, est-elle la seule issue avec son compromis entre subir ou tirer parti du système et de l'économie ?

Il y a aussi une autre voie, celle de l'autonomie de la personne, de la liberté personnelle, de l'engagement responsable.

La maturité de l'homme est justement l'acquisition de cette capacité de ne plus simplement suivre et imiter les modèles de l'ordre établi (parental au départ), mais d'assumer une position personnelle d'auteur de ses propres modèles, d'initiateur, autonome par rapport aux normes. L'originalité de la personne autonome ne se traduit pas cependant par la recherche de l'anormalité, aussi elle s'exprime souvent selon des manières communes, non par conformisme mais par initiative propre.

Si l'autonomie développe la créativité et l'originalité, elle n'est pas négation des dépendances vis à vis des autres, de l'environnement, des modèles établis. Elle est maîtrise de ses dépendances qui sont conditions, de l'existence et non pas conditionnements.

La maturité est aussi l'acquisition de cette possibilité d'un engagement dans une perspective d'avenir qui dépasse l'intérêt immédiat et donne à l'existence son orientation. L'existence en projet, la mise en perspective de toute l'activité

humaine est le contraire de la recherche de satisfaction des avidités primaires ou de la fuite des angoisses et des peurs archaïques. La maturité de l'homme est capacité à vaincre le fatalisme des nécessités primaires, les angoisses de survie si facilement réanimées, non pas dans un combat qui serait lutte contre soi-même mais par l'engagement dans des perspectives de progrès humain.

Seul l'homme mature est capable d'un véritable engagement responsable, d'entreprendre donc. Malheureusement les trois courants ont chacun leur critère de maturité :

- Progression dans l'archaïsme avec une plus grande allégeance vis à vis de ses pulsions de possession.
- Progression dans la perfection morale avec une plus grande abstraction de sa personne de plus en plus vouée à des chimères.
- Progression dans l'aliénation au système, stupidement consentante, qui est au fond tentative de retour à un espace indifférencié prénatal.

Or, il se trouve que des entrepreneurs de plus en plus nombreux se lèvent un peu partout. Des gens s'engagent, entreprennent toutes sortes de choses valables. Ce n'est plus le fait des princes ou d'hommes suréduqués que d'entreprendre. Ce n'est pas non plus un effet de mode. Si le modernisme tente évidemment cette récupération, elle est vouée à l'échec. On ne peut entreprendre durablement par souci d'adaptation et sans un engagement personnel qui est prise de risque, détermination de l'homme seul engagé dans une démarche propre, originale et choisie.

Dans les courants précédents, le rôle normal de l'homme n'est pas d'être entrepreneur. Il est d'être subordonné à quelque organisation, à quelque exploitation (agricole ou industrielle) ou encore d'appartenir à un maître dont il subit le joug.

Si, aujourd'hui encore, un grand nombre d'êtres humains à l'âge de la maturité n'en ont pas encore le bénéfice, le nombre d'hommes responsables s'accroît. Les hommes engagés ne font pas forcément de bruit, ne recherchent pas le spectaculaire. Celui-ci est trop souvent le fait de ceux qui en ont besoin pour se procurer ce qu'ils n'ont pas, c'est-à-dire la maturité humaine. L'infantilisme d'hommes supposés responsables est patent.

Les hommes engagés, entreprenant leur existence, leurs affaires, leurs projets, ne sont pas pour autant des gens parfaits. Nul n'est à l'abri de régressions.

Cependant ils placent la perspective de la valeur humaine dans l'accomplissement de la personne et non pas dans des modèles idéaux ou une quête de satisfaction irrépressible.

La crise y est pour quelque chose. Bien que ce courant de responsabilité soit ancien il est particulièrement patent aujourd'hui.

Par exemple, dans nos sociétés occidentales, le développement du chômage, faillite des autres courants, a permis tout de même à de nombreuses personnes

de se reprendre en main et de découvrir leur capacité d'autonomie et d'engagement personnel, non sans douleur il est vrai.

La multiplicité des discours, des systèmes de valeurs, amène un égarement qui suscite un travail d'auto-repérage plus responsable pour un plus grand nombre. Les falsifications et les manipulations de la vérité provoquent à se saisir par soi-même de la responsabilité de son propre accès à la vérité. La mise en cause de l'ordre établi, des assurances et des assistances, entraîne des hommes et des femmes à se prendre en charge eux-même et à trouver leur propre mode d'existence et d'engagement.

Il n'y a pas, heureusement, que des raisons négatives qui président à cette évolution. Les prises de conscience qui la suscitent, le discernement qui se développe à la suite, notamment, de l'œuvre de la science et dans l'extension des connaissances, amène la personne responsable à découvrir d'autres perspectives, à nouer un nouveau rapport à l'essentiel, et à s'engager dans une entreprise bien plus riche que toutes les autres: l'entreprise de l'humanité dont chaque homme responsable, est le lieu, en même temps qu'il y participe.

C'est la vocation personnelle qui se découvre ainsi, voie propre d'accomplissement, vocation d'entreprendre son existence par des entreprises qui en valent la peine. Nous aurons à reprendre cet aspect de la vocation personnelle dans le contexte de la civilisation moderne dont les perspectives se dessinent.

Après l'homme de pouvoir, l'honnête homme classique, l'homme adapté du modernisme, nous assistons à la naissance d'un nouveau type d'homme, l'homme responsable, c'est-à-dire l'homme de l'entreprise humaine ; l'homme qui assume son accomplissement et en répond pour lui-même et vis à vis des autres. Il a fallu une conscience globale de l'humanité pour que ce type d'homme, exceptionnel dans le passé, commence peu à peu à se multiplier. La conversion est personnellement difficile mais plus nombreux sont ceux qui en ont le courage, courage de renoncer à des tendances personnelles et collectives, immatures sans prétendre aucunement à une maîtrise totale. C'est pour cela qu'entreprendre est une prise de risque et demande du courage. Suivre les penchants régressifs, abandonner toute autonomie personnelle, se laisser porter par les modes et les pressions de l'environnement est évidemment plus facile. L'homme responsable sait qu'il en va de son humanité et de celle de ses partenaires dans l'existence. L'ère de l'entreprise est celle de l'entreprise de l'homme qu'aucune économie, qu'aucune idéalisation abstraite, qu'aucune soif de puissance ne conditionne. C'est l'œuvre de la maturité de la personne humaine.

a) Le lien social

Sa nature est, dans toute société, un critère de son orientation et de sa constitution. Lorsque les structures, l'ordre, sont constitutifs du lien social, alors

l'homme y est subordonné ; c'est le cas de l'idéal rationaliste avec toute sa structure de citoyenneté et son légalisme formel. C'est le cas du modernisme où le système fait loi, système des lois de la nature, de l'économie ou autres.

Lorsque l'appartenance par fixation dans les soifs primaires de l'homme constitue ce lien, combinaisons "d'intérêts", captation des pulsions, alors l'homme est aliéné à la société. Dans le cas de la société de possession, le lien est d'amalgame fusionnel autour du territoire et son "tenant lieu d'être" qu'est le tyran. Dans le cas de la société moderniste, l'individu n'existe que par le jeu des lois du système naturaliste et de ses interactions.

Il y a derrière tout cela une notion majeure que la civilisation moderne ne peut méconnaître, c'est celle de consensus social. Chaque société interprétera ce terme dans sa propre logique.

Pour la société de possession le consensus s'impose, par la force s'il y a lieu. Il est synonyme de "non refus d'appartenance". Le consensus social est renoncement à la division et à la mise en question du groupe. Pour la société rationaliste, il s'agit d'un accord formel, d'une convention qui ferait loi, d'un contrat entre des parties qui constitue alors une raison commune. Pour la société moderniste ce terme n'est pas bien vu, on préférera évoquer l'équilibre des antagonismes, le jeu d'opposition des intérêts pour assurer la dynamique du système. Il ne peut y avoir consensus qu'adhésion de tous aux conditions "modernes" qui se présentent. Le consensus est tout sauf mutuel.

Nous proposons au contraire de remarquer que consensus est construit sur le terme de "sens". Il signifie sens commun. La théorie de l'Instance et des Cohérences situe le sens comme ce qu'il y a d'essentiel en l'homme, en son Instance et à partir de quoi il se réalise dans l'existence par consensus. Le consensus est par essence mutuel, il est sens commun entre personnes à partir de quoi elles co-existent, partageant quelque chose d'existence commune. La perspective métaphysique de la notion de consensus dépasse ici notre propos. Retenons simplement deux choses. Le consensus précède les modalités d'existence, autrement dit, il en est la condition et même la cause. Ainsi c'est un consensus (totalement inconscient d'ailleurs) dans le sens pulsionnel, le sens rationnel ou le sens régressif qui fonde les sociétés de possession, la civilisation classique ou la tradition modernisme et leurs entreprises.

C'est aussi le consensus qui fonde la civilisation moderne dans son sens spécifique, celui de l'accomplissement de la personne humaine.

Le consensus spécifique est aussi celui par lequel le sens est traduit en orientations, en finalités communes, ancré au cœur du sujet, au centre de la personne. Le consensus est alors engagement responsable, c'est-à-dire dont l'homme répond du sens.

Ainsi le consensus de la civilisation moderne, c'est celui qui est pris comme engagement mutuel des personnes dans des directions communes et sans doute une finalité ultime universelle.

Le lien social devient donc l'engagement mutuel, conséquence de la responsabilité humaine du consensus social. La société résulte du consensus, elle est une société d'engagement mutuel, une société d'entreprises donc. Ce faisant, elle ne cesse d'être une société humaine, mais l'homme ne constitue pas la substance de la société, il n'en fait pas partie, il en est l'auteur, co-auteur plus exactement.

Est-ce qu'un auteur fait partie de son œuvre, sur le même plan qu'elle? Bien évidemment non. La société humaine est le mode collectif d'expression et de manifestation des personnes humaines et plus spécifiquement de leurs engagements. C'est une société d'entreprises. L'entreprise humaine comme engagement selon une finalité est donc "l'individu" de la société humaine. L'existence de la personne en tant qu'elle est une entreprise, comme l'existence de toutes les entreprises telles que nous les connaissons, comme l'existence des entreprises de développement des pays, régions, cités, populations, sont toutes individualités de la société humaine, celle de la civilisation moderne. C'est pour cela qu'elle doit être appelée civilisation de l'entreprise.

Cela signifie donc que c'est le tissu des entreprises de toutes sortes, engagées dans des finalités communes qui convergent au fond dans un même sens, celui du consensus qui anime et oriente ce nouveau courant où la société occidentale peut trouver à convertir ses meilleures potentialités et, pourquoi pas, les partager avec les cultures d'Orient ou d'ailleurs. Si l'Orient est repère "d'orientation", l'Occident est moteur d'engagement, selon des fins qui peuvent être transcendantes. N'est-ce pas ce qui a présidé déjà aux grandes œuvres de l'Occident, irriguées principalement par le christianisme ?

Le lien social n'est plus à chercher dans l'équilibre des forces sociales ou naturelles, dans une structure rationnelle idéale, hiérarchisée, catégorisée, ni dans une lutte pour la vie et contre un quelconque ennemi, extérieur ou intérieur.

Il est à rechercher dans l'engagement mutuel des personnes. Seules les personnes s'engagent car elles sont seules sujets responsables et elles seules participent des consensus et sont seules auteurs ou co-auteurs de leurs entreprises.

L'engagement mutuel ne doit pas être vu comme une chaîne qui ligote, ni comme un "doux lien" qui retient l'un à l'autre dans une satisfaction mutuelle. Il n'est pas une liaison statique qui trouve sa propre fin en soi mais il est le lien constitué par une perspective partagée et une mobilisation personnelle dans son sens. Le consensus établi entre les personnes ne leur est pas extérieur mais intérieur. Par contre l'engagement qui l'exprime en est la modalité extérieure partagée dont il sont les partenaires. L'entreprise commune est ainsi le témoignage de consensus entre les personnes, modalité de leur engagement mutuel.

Le lien social dans la civilisation de l'entreprise est fondé dans le consensus entre les êtres humains, traduit dans l'engagement mutuel qui réalise les entreprises communes. Le tissu social des entreprises est constitué par les

différents rapports qu'ont les entreprises humaines entre elles, rapports qui forment l'économie de la société.

b) La société d'engagement mutuel

Nous venons de montrer la caractéristique majeure de la civilisation de l'entreprise : c'est d'être l'émergence d'une société d'entreprises, reposant sur un nouveau consensus entre les personnes. Nous allons analyser plus précisément la nature de toutes ces entreprises et la position des personnes à leur égard avant d'étudier plus systématiquement les composantes de cette société d'engagement mutuel qui engage l'ère de l'entreprise, authentique civilisation moderne.

Le lecteur trouvera au travers des cas traités des exemples d'illustration de ses expériences personnelles. C'est ce qui lui permettra de discerner les traces de cette civilisation déjà agissante et de s'y repérer pour, éventuellement, s'y engager.

2 - LES ENTREPRISES ENGAGÉES

Ce sont évidemment des entreprises humaines telle que nous les avons définies en introduction. Les entreprises, nous le verrons, sont éminemment variées, d'envergures très différentes, d'objets extrêmement nombreux.

Sans entreprendre ici une analyse systématique débouchant sur une typologie, nous allons en examiner quelques exemples, surtout pour faire apparaître leur existence dans le monde actuel avec la possibilité de leur émergence à partir de la société existante et des produits de ses différents courants.

a) L'entreprise personnelle

Si la personne ne se contente pas d'exister, de se laisser animer par les tendances archaïques régressives ou par les conditions et structures de l'environnement, elle est engagée dans une autonomie responsable. C'est, théoriquement, la caractéristique de l'adulte mais on voit bien que l'enfance ou l'adolescence n'ont jamais été vraiment dépassées par nombre de nos contemporains jusqu'aux postes les plus en vue. Cependant, il est de notre époque d'en voir de plus en plus qui entreprennent leur existence.

N'est-ce pas la première entreprise de l'homme responsable ? Il ne s'agit pas bien sûr de créer son existence mais de la conduire.

L'entreprise personnelle de tout homme responsable consiste à chercher sans cesse sa propre vocation et à conduire au mieux son existence dans les conditions de celle-ci selon cette vocation même.

Il ne s'agit donc plus de se laisser conditionner mais de tenir compte des conditions pour aller d'un chemin qui est le sien, qui est propre. L'entreprise personnelle ne saurait avoir, comme finalité consciente, que l'accomplissement de la personne. Ces conditions sont celles de la vie commune avec les autres dans le monde tel qu'il se présente et non dans un monde utopique. Les modalités de cette entreprise sont celles de la vie elle-même, de la vie quotidienne notamment, mais conduite dans le sens de la finalité engagée.

C'est ainsi que l'entreprise personnelle recouvre tous les actes de l'existence, assurer sa subsistance et celle de ses compagnons, de ses enfants, œuvrer pour le progrès de l'humanité, pour le service d'autrui, contribuer aux entreprises personnelles ou collectives d'autres hommes, progresser dans son discernement, ses engagements, partager la vie d'un conjoint dans l'entreprise d'un couple.

L'entreprise personnelle fondamentale qu'est la conduite de son existence vers son accomplissement se subdivise en multiples entreprises au fil de cette existence.

Parmi elles, la vocation de beaucoup peut s'exprimer dans un service à la communauté. Production, distribution, conseils, aides portant sur des biens matériels aussi bien qu'immatériels. Ce service à la communauté nous l'appellerons profession est le plus souvent professionnel.

Ceci nous permettra de distinguer l'entreprise professionnelle dont la finalité est toujours dans l'accomplissement de son existence mais dont les modalités consistent à fournir à d'autres un service qui contribue aussi à l'accomplissement de leur existence dans leurs propres entreprises.

Notons, et c'est l'essentiel, que l'on ne peut parler de service que pour ce qui sert l'homme et non pour ce qui contribue à l'aliéner. Appelle-t-on service la fourniture de drogue à une personne en pleine déréliction et qui pourtant en demande, en est avide ? La réponse à la demande n'est donc pas toujours un service.

Appelle-t-on service le fait d'éviter à quelqu'un de s'assumer personnellement lorsqu'il en est capable ? La fourniture de solutions toutes faites n'est souvent pas un bon service.

Malheureusement, modèles, normes et satisfactions d'avidités et convoitises ou distractions de ses responsabilités propres et de ses interrogations personnelles sont les vecteurs principaux de la société de consommation. Il s'agit là d'un commerce de l'aliénation humaine.

L'entreprise professionnelle, par ses services véritables, fait commerce d'humanité. C'est, on le verra, l'expression d'une nouvelle urbanité, celle d'un commerce entre les hommes par leurs entreprises et leurs services mutuels, "services commerciaux", au sens étymologique des termes ainsi qu'au sens pratique d'échange réciproque de biens et services.

L'entreprise professionnelle, actualisation d'une vocation propre, peut aussi

rallier à cette même finalité d'autres personnes pour constituer une entreprise commune.

Ainsi l'entreprise personnelle professionnelle peut-elle être partagée à partir de l'initiative de l'un ou de l'autre et de multiples concours.

C'est ainsi qu'à partir d'entreprises personnelles peuvent être engagées de grandes entreprises collectives, conjonctions d'entreprises professionnelles et même d'entreprises collectives de tailles variables. Nous aurons à étudier de plus près cette structure propre de l'entreprise collective ainsi que le tissu général de l'ensemble des entreprises humaines.

L'entreprise personnelle et professionnelle n'exclut, on le voit, aucune des formes actuelles d'entreprises. On assiste au contraire à la multiplication des initiatives de gens qui se mettent à entreprendre leur existence, et notamment sur le plan professionnel, devenant initiateurs d'entreprises ou reprenant à leur compte des entreprises qui ont perdu leur responsable et le sens de leur engagement.

C'est, principalement, autour de l'éclucidation des finalités que se distingueront les véritables entreprises humaines des man uvres ou réflexes conditionnés, qui n'ont de personnel que le terme et d'entreprise que l'illusion.

b) Les entreprises de production de biens matériels et de services

Remarquons le terme de "biens". Il n'y a de bien que ce qui sert le bien de l'homme, c'est-à-dire l'accomplissement de son humanité. Celui-ci, dans l'existence, intègre toutes les dimensions physique, affective et morale de la personne.

Ainsi, d'une part, les biens sont des services puisqu'ils servent le bien propre et d'autre part, les biens matériels servent particulièrement les dimensions matérielles de l'existence, nourriture, abri, déplacement, etc.

Le terme de "biens" a pu devenir synonyme d'avoir, d'acquis, lorsque l'être et l'avoir sont confondus dans la logique primaire de la possession ; l'avoir étant critère du bien de l'homme. Cette perversion du langage se retrouve à un titre ou à un autre dans l'univers contemporain des tendances traditionnelles ou modernistes de l'Occident.

Ainsi, la civilisation moderne aura-t-elle comme caractéristique de retrouver le sens authentique des mots courants, comme on a pu le voir à plusieurs reprises (bien, entreprise, consensus, économie, commerce, profit, etc.).

Ainsi les entreprises de production de biens matériels sont-elles des entreprises de service. C'est bien ce qui est de plus en plus conscient chez ceux qui, préoccupés de qualité, se sont aperçus que celle-ci dépassait l'aspect purement objectif et matériel et se caractérisait par la satisfaction du client. La

réserve à faire ici est celle de la nature de cette satisfaction, véritable service ou complicité d'aliénation.

La qualité d'un service peut avoir une dimension matérielle, mais aussi affective ou mentale, imaginaire. Elle touche aussi bien la subsistance physique, le vécu ou l'identité du "client". Au-delà de ces composantes de son existence, elle touche au sens de celle-ci dont il est lui-même responsable, responsable du sens qu'il donne aux moyens d'existence qu'il se procure, qui sont alors moyens de son entreprise personnelle ou professionnelle.

Les entreprises de biens matériels ou de services procurent ainsi des moyens dont l'engagement est assuré par le bénéficiaire selon la finalité de ses entreprises propres.

Cependant, c'est au plus profond de l'humanité de l'homme que le sens commun, le consensus s'établit sur la qualité et la valeur réciproque des moyens, c'est-à-dire des services dont les biens matériels font partie. Il y a là les bases d'une économie d'entreprise qui sera à développer.

Ces entreprises, déjà très nombreuses aujourd'hui, sont souvent l'avant garde de la civilisation moderne, celle de l'entreprise. Cette avant garde est surtout incarnée par ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'entreprise moderne et en expérimentent les voies.

Nous signalerons notamment l'appellation de "métanoïc" ou "vanguard" attribuée à des entreprises américaines qui semblent aller dans ce sens. (cf. article de Alain GAUTHIER, revue "la fonction personnel" Mars 1987). Citons Charles KIEFER "Metanoïc organisations") : "En résumé, la base philosophique de ce système de management est la triple croyance en :

- La recherche de sens en tant que préoccupation fondamentale de l'homme.
- La capacité de l'individu à forger sa propre destinée.
- La puissance considérable d'un groupe d'homme et de femmes engagés dans la réalisation de finalités communes".

Soulignons que cette puissance peut être celle de la civilisation moderne plutôt que la puissance de possession investie dans l'avoir et la rivalité. Un prospectiviste moderne, Michel GODET nous rappelle aussi l'importance de la finalité dans toute entreprise et citant SENEQUE, souligne : "il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va". (Michel GODET "prospective et planification stratégique" 1985, éditions economica). C'est là une question qui jaillit partout où cette civilisation est en œuvre, celle des finalités, du sens même de l'entreprise et donc de son engagement.

Citons enfin le livre de Philippe MESSINE "Les Saturniens" (éditions La découverte 1987) qui témoigne du bouillonnement de la recherche tout à fait concrète des entreprises américaines pour se redéfinir. Si malheureusement l'auteur en a repéré les signes, il n'en a pas toujours discerné le sens. En tout cas, il nous révèle comment le pire et le meilleur sont toujours en question. C'est la chance du meilleur de se déployer et nombre d'indices nous en sont donnés

par l'auteur.

Le mouvement, dit de la qualité, malgré des errances en tous sens, à aide à la révélation d'une conception plus humainement responsable de l'entreprise, du type de celles qui, aujourd'hui, s'engagent dans la voie de cette civilisation réellement moderne.

c) Les collectivités locales et le développement

Que ce soit dans le tiers monde mais aussi dans les pays riches, il est de plus en plus courant d'envisager la collectivité autrement que comme un groupe statique, uniquement préoccupé de sa survie ou de son organisation socio-économique. Le développement de la communauté est bel et bien une entreprise.

Cependant, il faut voir ce terme de développement dans son sens le plus large, tel qu'il apparaît dans les régions pour lesquelles les réflexions ont le plus avancé, notamment dans des pays du tiers monde particulièrement confrontés à leur responsabilité en la matière.

Le développement est bien une entreprise de civilisation moderne lorsqu'il se justifie par sa finalité à laquelle sont subordonnées ses modalités. La notion de développement endogène évoque déjà la responsabilité de l'entreprise qui assume sa culture. En outre, lorsque ce développement est effectivement envisagé comme la recherche de sa voie propre de progrès humain, selon donc une vocation spécifique, nous sommes bien dans l'optique qui nous intéresse ici.

Toute population qui partage une existence commune (en partie du moins) a sa culture propre qui est l'expression d'un consensus (sens commun). Parmi tous les sens possibles de ce consensus collectif, peut être privilégié celui de la vocation de cette communauté, de cette culture, celui de sa civilisation comme accomplissement de ses meilleures valeurs humaines, de sa part d'humanité.

Le développement de la collectivité locale est celui de sa culture dans toutes les modalités de l'existence commune, matérielles, sociales, identité, connaissances, pensée, arts, etc.

C'est alors que la collectivité se justifie par son entreprise de développement. Celle-ci vise, non seulement l'accomplissement de sa vocation propre mais aussi les services qu'elle peut rendre à d'autres collectivités et à leurs entreprises en échange des services qu'elle peut en recevoir.

La collectivité locale est un exemple que l'on peut généraliser à toute communauté humaine, localisée ou non à une région, à un pays, une nation, une ethnie mais aussi à toute culture (occidentale par exemple) pour lesquelles on peut parler d'entreprise de développement. Il ne s'agit pas d'une activité

accessoire mais, dans cette civilisation, de l'engagement profond de toute la communauté dans l'entreprise qui la justifie toute entière.

Cela revient à identifier les communautés humaines plus par leur entreprise de développement, entreprise de civilisation selon leur vocation propre que par leur localisation ou d'autres traits qui les réunissent de façon contingente.

Ainsi les frontières géographiques, ethniques ou autres ne sont plus le critère majeur comme dans la civilisation de la possession où le territoire et l'appartenance dominant. Ne le sont plus non plus l'Etat ou les systèmes "économiques".

Des cultures transnationales, transversales peuvent rassembler des populations engagées dans une même communauté d'entreprise. Le développement des moyens de transport, des relations internationales, interculturelles, des moyens matériels de communication, favorisent l'émergence de telles entreprises qui aujourd'hui se développent déjà de manière formelles ou informelles.

Des initiatives collectives se développent en ce sens quels que soient l'enjeu et l'objet de ces entreprises. Les organisations internationales en sont souvent une préfiguration mais aussi les entreprises de production de services dont l'activité entrepreneuriale s'étend sur des pays de plus en plus nombreux.

On peut y trouver, bien sûr, de ces entreprises de possession occupées à la prédation ou à l'emprise sur de vastes territoires (ou marchés). C'est une question de finalité. S'agit-il d'entreprises de civilisation ou non, voilà la question auxquelles elles auront à répondre, c'est-à-dire la responsabilité à assumer.

Les entreprises de développement sont donc une figure relativement récente de cette ère de l'entreprise que l'on voit émerger. Elles traduisent l'engagement et la responsabilité d'un plus grand nombre d'hommes, une maturité chez beaucoup qui est le fruit d'une tradition qui est alors réactualisée pour être projetée dans le devenir. Le terme "moderne" ne signifie rien d'autre que l'actualisation d'une tradition.

C'est tout différent du traditionalisme et du modernisme. Lorsque c'est l'entreprise de civilisation qui est ainsi qualifiée de moderne, cela signifie que c'est le meilleur, humainement parlant, de la tradition de développement. Cela peut réclamer une conversion mais pas une rupture, contrairement aux pratiques du modernisme.

Les entreprises des collectivités sont des entreprises de civilisation, engagées dans l'accomplissement de leur vocation culturelle. Cela couvre, rappelons-le, tout ce qui constitue l'existence de la communauté, existence engagée et conduite dans cette voie. Il faudra néanmoins retenir que ce sont les hommes en personne qui entreprennent ce développement ou s'y associent et ne pas retomber dans l'idée que c'est la société elle-même qui entreprend alors qu'elle est entreprise, et même société d'entreprises. De ce fait, se posera, comme on le verra, le problème politique par excellence, c'est-à-dire de l'initiative et de la

conduite de l'entreprise collective par les hommes qui l'engagent effectivement.

d) L'entreprise éducatrice

Parmi les exemples majeurs des entreprises de l'ère moderne, il ne faut surtout pas manquer celle-ci. En effet, l'éducation prend là une finalité claire : le développement de la personne humaine vers sa maturité donc vers l'engagement de sa responsabilité humaine.

Cela revient, au fond, à préparer des entrepreneurs capables d'assumer l'entreprise personnelle de leur existence, leur entreprise professionnelle, leur participation à des entreprises communes et pourquoi pas l'initiative et la responsabilité d'entreprises collectives de service ou de développement. Aujourd'hui, en Occident, l'éducation aussi est en crise, crise des finalités, crise du sens même de l'éducation. Celle-ci est étymologiquement une question de conduite.

Ou bien il s'agit d'une conduite normative et on retrouve l'éducation classique, ou bien il s'agit d'une formation technique, pratique, et le plus souvent l'éducation décerne de brevets d'adaptation plutôt que de compétence. Quelquefois elle est aussi conçue comme l'acquisition de la faculté de se débrouiller par soi-même dans une société de possession. Par ailleurs, la crise de l'éducation semble vouloir opposer : formation personnelle, avec l'idée de l'éducation classique, et formation professionnelle destinée à l'acquisition d'un droit d'exercice, au prix d'une lutte concurrentielle.

Le compromis visible de la tentation moderniste consiste à prôner l'adaptation au système. L'éducation se ramène pour une grande part à l'information sur le système, ses mécanismes et ses rouages en vue de s'y insérer. L'insertion risque de devenir de plus en plus le mot d'ordre de l'éducation et déjà on mesure son efficacité au nombre d'insertions obtenues.

L'agitation du monde de l'éducation, de la formation, de l'université, leur crise, permet là aussi de reprendre le problème sur le fond et de discerner la finalité d'une éducation moderne. Il ne s'agit pas d'une éducation aux modes du modernisme, vite caduques d'ailleurs, mais à la maîtrise de sa propre conduite.

Emergent alors des entreprises d'éducation dont c'est la finalité. Là aussi des vocations personnelles et collectives doivent se lever pour accompagner et soutenir l'ère de l'entreprise et sa civilisation, par l'engagement d'entreprises d'éducation des hommes pour les conduire à la capacité de discernement et de concernement suffisant pour assumer leur propre responsabilité et entreprendre à leur tour selon leur vocation propre.

Bien évidemment, il faut pour cela des maîtres, et non des informateurs anonymes. Il ne s'agit ni de dominateurs "possédant" le savoir, ni de titulaires d'une fonction dans une organisation mais de personnes, elles-mêmes en maîtrise de leurs entreprises et capables de proposer une "discipline"

éducative, au sens d'un chemin vers l'autonomie et la responsabilité. Les maîtres sont alors ceux qui "font école", c'est-à-dire dont les finalités et les pratiques éducatives conviennent aux finalités de la civilisation de l'entreprise, à l'accomplissement des personnes en vue de leur participation au concert de la société d'entreprises. Il y a là place pour tous, avec des rôles différenciés selon les personnes mais non pas des rôles attribués ni remplis, mais des rôles engagés en toute responsabilité.

Les entreprises éducatives peuvent être nombreuses, personnelles ou communes, être celles d'une communauté en vue de la maturité de ses membres, d'une nation comme des familles.

Il ne s'agit pour ces entreprises, ni de former des gens idéaux, ni d'adapter les individus aux conditionnements en vigueur, mais de les aider à devenir capables de déterminer la finalité de leurs entreprises dans les conditions concrètes du monde réel et de s'y engager.

e) Généralisation de la notion d'entreprise

Selon l'orientation de la civilisation de l'entreprise, ses finalités et significations, son sens donc, peuvent être envisagés aussi bien les projets formés dans la vie quotidienne : entreprises temporaires ou plus permanentes, les entreprises spirituelles que les religions engagent, les entreprises d'assistance aux démunis, c'est-à-dire ceux qui manquent à assumer leurs responsabilités, les entreprises de santé pour ceux qui souffrent de difficultés d'existence, etc.

Lorsque l'on cesse de voir le monde et l'homme comme un système à faire fonctionner, lorsque l'on cesse de viser des idéaux abstraits, lorsque l'on cesse de penser que la fin de l'homme est sa survie ou la satisfaction de ses instincts primaires alors il reste à s'apercevoir que ce sont les entreprises humaines qui caractérisent l'humanité en voie d'accomplissement, c'est-à-dire de civilisation.

C'est en termes d'entreprises que peuvent alors être comprises les activités humaines et la vie collective. C'est l'idée et la réalité qui fait son chemin et nous prépare à cette nouvelle civilisation, celle de l'entreprise.

3 - L'ENGAGEMENT DANS LES ENTREPRISES ET LEURS RAPPORT

Concevant la société comme une société d'entreprises, il nous faut examiner plus précisément comment l'homme, les personnes humaines, s'y trouvent engagés.

Esclaves, patrons, salariés, clients, fonctionnaires, exploités, cadres, mercenaires, etc. sont les positions jusqu'ici les plus fréquentes. Dans la société d'entreprises on peut trouver différentes positions.

- **L'initiateur d'entreprise** . C'est celui qui initialise une entreprise personnelle ou collective et la fait exister selon les finalités qu'il a déterminées.
- **Le chef d'entreprise** . Il assume la responsabilité de l'engagement d'une entreprise collective seul ou en participation avec d'autres entrepreneurs. Il répond des finalités de l'entreprise et de sa vocation.
- **L'entrepreneur** . Plus généralement, il entreprend avec d'autres entrepreneurs une entreprise collective. L'entreprise d'entrepreneurs est une notion qui fait déjà son chemin.
- **Le coopérateur** . C'est une personne qui n'est pas forcément entrepreneur mais qui offre sa collaboration à l'entreprise d'autrui et qui s'y rallie. Le coopérateur peut être un entrepreneur par ailleurs ou entrepreneur potentiel.
- **Le client** . C'est celui qui bénéficie des services ou des œuvres de l'entreprise. Les membres d'une entreprise peuvent être aussi ses clients.
- **Le fournisseur** . C'est un entrepreneur dont les services concourent à l'entreprise et à son développement.

Ainsi toute entreprise est-elle à concevoir comme une entreprise d'entrepreneurs, qui s'associent des coopérateurs, qui sert des personnes ou leurs entreprises et qui est servie par d'autres entreprises.

Les rapports entre les entreprises sont multiples :

- Rapport de clients à fournisseurs. Une entreprise sert d'autres entreprises et contribue ainsi à leur développement sans y participer.
- Rapport de coopération. Les entreprises de plusieurs entrepreneurs se conjuguent pour une part de leur activité constituant ainsi des entreprises communes entre entreprises différentes.
- Rapports d'intégration. Des entreprises participent ensemble à une entreprise plus vaste sans perdre pour autant leur personnalité spécifique.

Chaque entreprise peut être impliquée simultanément dans ces différents rapports.

Sont alors à examiner trois problèmes :

- Celui de la multiplicité des engagements personnels.
- Celui de l'unité d'une entreprise collective.
- Celui de la structure de la société d'entreprises.

Ces problèmes seront explorés rapidement ici pour être repris plus à fond dans un autre volume.

a) La multiplicité des engagements personnels

Il n'y a pas ici d'identification à faire entre l'homme et son entreprise. Il ne se confondent pas. L'homme reste auteur de ses entreprises. Ainsi dans la conduite de son existence la personne peut entreprendre ou participer successivement et parallèlement à plusieurs entreprises. Entreprise conjugale, éducative, entreprises professionnelles durables ou momentanées, participation à des entreprises communautaires, culturelles, nationales, spirituelles, etc. En définitive, l'entreprise personnelle de l'homme responsable consiste à engager toute une diversité d'entreprises au cours de son existence ou à participer en co-responsable, à coopérer à des entreprises qui ne sont pas les siennes, à être client d'autres entreprises et à en servir d'autres encore.

Tout ceci constitue l'entreprise de son existence qui en forme l'unité. La personne est le centre de ses entreprises dans l'unité de son existence.

b) L'unité de l'entreprise collective

Comment concevoir une entreprise d'entrepreneurs et de coopérateurs nombreux. Il y a, bien sûr, tout un tissu de relations internes, de structures, tout un système, une organisation qui en sont la trace, l'expression, mais ne fondent pas son unité. C'est encore le consensus qui est la source de cette unité et, particulièrement, le sens commun partagé par les entrepreneurs qui en assument la responsabilité. Ce consensus des personnes n'est pas, rappelons le, un accord formel, mais il peut en être la source.

L'unité de l'entreprise d'entrepreneurs s'exprime simultanément par une finalité unique et par des conditions communes. Ainsi la cohérence de l'entreprise se repère dans son unité de direction qui se décline dans une multiplicité d'activités, de projets, d'entrepreneurs particuliers donc. Ce problème fait partie de ceux du gouvernement des entreprises qui feront l'objet d'un second volume.

Soulignons donc, pour l'instant, que ce n'est pas à une structure que l'on confiera l'unité de l'entreprise mais à des entrepreneurs et à leur consensus.

Autour de cela se détermineront des rôles et des responsabilités du gouvernement de l'entreprise.

c) La structure de la société d'entreprises.

Ce n'est pas une société de territoires ni une société hiérarchisée, organisée, structurée de façon statique. Cette société est plutôt à voir comme une constellation de foyers que constitue la multitude des entreprises. Chaque foyer,

chaque entreprise peut être engagée dans d'autres entreprises qui en constituent des sortes de satellites ou de partenaires.

Certains foyers peuvent être plus rayonnants que d'autres, mais aucun n'est le foyer principal si ce n'est l'entreprise humaine dans son ensemble qui constitue toute la constellation. Dans celle-ci de nombreuses entreprises peuvent constituer une constellation particulière.

Par exemple, une entreprise de développement national est constituée par une multitude d'entreprises mais chacune de celles-ci est une entreprise autonome qui peut, en même temps, participer à d'autres entreprises communautaires.

Lorsque les entreprises sont ainsi définies par l'engagement dans une finalité, alors les finalités peuvent se conjuguer tout en restant différenciées. L'appartenance n'est plus possession, chaque entrepreneur, chaque entreprise peut appartenir à plusieurs groupements d'entreprises, c'est-à-dire plusieurs entreprises d'entreprises.

Cette structure est enrichie par la diversité des rapports entre entreprises. Entreprises communes, intégration, services mutuels, etc. forment toute une économie qui est l'état de ces rapports et de leur évolution. Cette économie résulte des rapports d'entreprises, mais n'est pas la cause.

La société d'entreprises est donc régie par des rapports d'engagements mutuels, rapports contractuels mais de contrats de nature extrêmement variés, contrats d'engagement entre responsables qui peuvent très bien comprendre aussi des termes d'échange, qui viennent objectiviser l'engagement et sa mesure.

La civilisation de l'entreprise n'exclut donc absolument pas les usages monétaires mais en revenant à leur source symbolique de mesure d'une valeur partagée. Les rapports entre entreprises sont d'ailleurs déjà beaucoup plus variés que les simples échanges monétaires. Tous les termes de l'échange ne sont pas objectivisables. Ainsi l'économie monétaire n'est-elle qu'un aspect de l'économie de la société d'entreprises.

4 - LES BASES FONDAMENTALES DE LA CIVILISATION DE L'ENTREPRISE

Après en avoir dégagé quelques principes, il nous faut reprendre de façon plus systématique la perspective de cette nouvelle civilisation qui se dessine et dont on aperçoit aujourd'hui les prémisses et les premières avancées.

Dans un temps de crise où tout est en question, il est nécessaire d'envisager sur quelle bases cette civilisation moderne peut reposer, étant entendu que les tendances classiques ou modernistes offrent des réponses qui ne sont plus valides ou du moins qui demandent à être converties.

Les bases d'une civilisation sont celles, essentielles, qui supportent ses caractéristiques propres, mais aussi l'Etat, la cité, le territoire, le système ou l'entreprise. La civilisation de l'entreprise s'articule d'abord autour de trois piliers et dans l'ordre suivant :

- Le politique.
- L'économique.
- Le développement.

En outre, dans une telle civilisation, sont caractéristiques :

- La structure sociale.
- L'identité collective et ses expressions.
- L'activité humaine.

Nous allons en préciser la nature et le contenu.

a) Le politique

L'interprétation commune du terme : "gestion de la cité", évoque plus l'économique et marque un des traits du modernisme. Au-delà de la gestion, il s'agit maintenant plutôt de "gouvernement". La société d'entreprises, chaque société particulière qui la constitue ont à être gouvernées. Gouverner c'est ici tenir le cap, prendre les dispositions nécessaires pour que le cap soit maintenu.

Il en va donc des finalités de la société d'entreprises ou de chaque entreprise qu'elle soit personnelle ou celle d'une vaste communauté.

Tenir le cap, être garant des finalités est l'un des rôles des gouvernements.

Mais pour cela il est, d'une part, nécessaire de déterminer et d'éclairer la direction à suivre sans cesse et, d'autre part, de s'assurer qu'elle soit connue. C'est la nature du consensus, son sens, qui doivent être gardés et impulsés dans toutes les péripéties de l'histoire.

Le politique, comme art de diriger, est inhérent à cette civilisation de l'entreprise. S'il n'y a rien d'entrepris, il n'y a rien à diriger sinon à maintenir l'ordre (gérer) et faire face aux aléas (surveiller). La question se pose donc au niveau de chaque entreprise, jusqu'aux entreprises d'entreprises y compris les entreprises des nations par exemple.

Le politique est tout ce qui concerne l'orientation du développement, le sens de l'entreprise dont la détermination peut s'ajuster au fur et à mesure de la maturation collective et celle des responsables.

Les responsables politiques ont justement pour mission d'être les repères de l'orientation de la société. Cela implique que leurs attitudes, leurs actions, leurs comportements, leurs interventions ont pour but de "signifier" le sens de

l'entreprise collective, de la voie commune, c'est-à-dire en donner la direction.

Il s'agit là d'une charge et non d'un privilège, qui fait appel à l'authenticité personnelle des dirigeants et à la justesse de leur discernement.

Leur rôle dans la civilisation de l'entreprise est toujours de dire et de redire le sens de celle-ci et d'indiquer la voie spécifique de l'entreprise propre de la société gouvernée.

En outre, vis à vis des autres entreprises (nationales, locales, communautaire), il est de l'ordre du politique d'établir les conjonctions possibles.

Par exemple, dans la C.E.E. si l'économie est assurée par les experts, le politique devrait l'être par les dirigeants, ceux en charge des directions, s'attachant à dégager des directions convergentes ou à s'entendre sur la direction commune à prendre.

La mission du politique l'engage à un souci de cohérence à l'intérieur de la communauté comme à l'extérieur. Le dirigeant joue le rôle de repère unifiant autour d'un vecteur commun, d'une direction partagée.

Finalité, direction, sens, orientation sont les mots clés du politique. Ils correspondent à la finalité des engagements mutuels et à leur conjonction dans des entreprises communes. Ils jouent un rôle unifiant dans la société d'entreprises, unité de direction qui laissera le champ à la multiplicité des entreprises particulières.

La civilisation moderne, orientée vers l'accomplissement des valeurs humaines, réclame des responsables politiques, une valeur humaine exemplaire : hommes de sagesse, de discernement dont l'autorité est principalement éthique (si ce terme qualifie ce qui est orienté dans le sens du bien de l'homme, de son accomplissement).

Le rôle du politique n'est pas normatif mais indicatif, il n'est pas le tenant d'un ordre moral mais l'éclaireur d'une voie commune, raison d'être de l'entreprise collective de la cité ou de la nation ou de toute communauté d'entreprise.

Le politique rejoint le spirituel en ceci que celui-ci a comme enjeu le sens de l'accomplissement de l'homme auquel se réfère le politique. Si dans le passé les interactions du spirituel et du politique ont donné lieu à toutes sortes d'abus, on s'aperçoit de plus en plus de la nécessité d'une référence spirituelle pour fonder les indications du politique en quête de finalités et de justifications essentielles des entreprises humaines. Cela appartient à cette civilisation de l'entreprise où l'homme s'engage en toute liberté dans son devenir plutôt que de se soucier du simple aménagement de son existence. Entreprendre sans perspective est vain. Le politique répond de cette perspective que le spirituel éclaire, sans être confondus.

b) L'économique

La société d'entreprises évolue dans le contexte des conditions qu'elle rencontre et qu'elle transforme. L'économie est l'état de la situation ainsi ménagée. Cette situation s'analyse en acteurs économiques, en entreprises personnelles et collectives - c'est-à-dire l'ensemble complexe des entreprises - et en facteurs, c'est-à-dire l'ensemble des ressources, biens, services et moyens en jeu. On peut parler alors de systèmes économiques intégrant ces acteurs et ces facteurs. Cependant les acteurs et les facteurs ne sont pas les auteurs de l'économie, ils en sont les conditions. Les auteurs restent les hommes. Vis à vis de l'économie la responsabilité de l'homme s'exerce dans l'administration et la gestion de l'état de la situation économique. Apparaît là le glissement de sens qui fait de l'Etat avec son administration, l'instrument du gouvernement et de la gestion, à tel point que le gouvernement a pu se confondre avec l'Etat.

De ces confusions sémantiques résultent les impasses dans lesquelles s'enferment les relations politique / économique que le tout économie tente de résoudre dans la tendance moderniste. La civilisation moderne ne néglige pas l'économique mais elle le situe à sa place. La gestion de l'économique est une partie du gouvernement de la société d'entreprises. Elle constitue à "tenir la maison" (le ménage, cf. manager) c'est-à-dire s'assurer de la qualité et de la quantité des ressources, des moyens, des profits, de leur répartition, leur affectation, leurs réserves (soulignons que les facteurs économiques ne sont pas uniquement matériels mais aussi affectifs ou imaginaires). Il ne s'agit pas d'une intervention sur ces questions mais d'une vigilance qui permet d'en tenir l'état et d'entretenir le patrimoine de la société d'entreprises.

Nous ne sommes donc pas là dans un interventionnisme d'état ou du pouvoir des gouvernements. Lorsque l'économique est une fin en soi, alors seulement se pose le problème de l'intervention de l'Etat toujours antagoniste avec la gestion des entreprises et pour lesquelles chaque idéologie cherche à établir un équilibre, jamais satisfaisant d'ailleurs. Les poussées protectionnistes et interventionnistes de l'état américain et ce qu'était la sollicitation de l'initiative et de la responsabilité des entreprises dans l'ex Union Soviétique sont des phénomènes actuels qui marquent cette recherche d'équilibre.

Dans la civilisation de l'entreprise, c'est là un faux problème. Il n'y a pas antagonisme, sur le terrain économique, entre l'Etat et l'entreprise, entre l'intérêt individuel et l'intérêt commun, parce que ce n'est pas sur ces bases qu'elle est fondée et surtout parce que l'économique est remis à sa place essentielle, non comme finalité mais comme condition.

Il y a des conditions communes et particulières. Seules les finalités des entreprises permettent de leur donner un sens, celui de leur engagement. La finalité de l'entreprise de développement national n'est pas celle de telle ou telle entreprise de cette nation. De ce fait, les conditions économiques ne s'interprètent pas selon les mêmes critères. Par ailleurs, si les finalités

convergent, alors les conditions économiques sont complémentaires.

Il faut, pour cela, sortir de la logique des territoires et du gâteau à partager, logique de la possession. De même qu'il faut sortir des logiques fondées sur le primat de l'ordre social au lieu de l'initiative et la responsabilité des personnes. Il n'y a d'entreprise personnelle comme d'entreprise collective ou communautaire que d'engagement responsable des hommes.

Il n'y a donc pas d'analyse objective de l'économie sans référence à ces engagements. Les conditions économiques ne sont pas favorables ou défavorables en soi, elles le sont par rapport aux finalités engagées. L'absence d'une clarté politique ne permet aucun dialogue sensé sur l'économie. La civilisation de l'entreprise ouvre la possibilité de ce dialogue dans la mesure où les finalités sont suffisamment élucidées et les responsabilités authentiquement engagées dans leur direction.

Il est évident qu'un monde où les finalités sont occultées ou niées ne permet aucune approche saine de l'économie mais permet par contre toutes les manipulations et les tromperies où les trompeurs sont les premiers trompés, en tout cas quant au sens de leur devenir de celui de leurs entreprises.

On ne peut plus opposer ainsi, économie de marché et économie planifiée, sans éclairer le sens des idéologies qui les sous-tendent. L'économie, en tant que condition des acteurs et des facteurs de la société d'entreprises, n'est pas à planifier mais à gérer. Elle n'est pas une fin en soi, mais un état des choses qui ne signifie rien par lui-même.

Le marché peut être situé parmi les conditions de l'économie, mais il n'est l'auteur de rien. A-t-on vu une demande d'un marché qui soit indépendante de l'offre ?

On ne peut dissocier le marché de l'entreprise dont il fait partie des conditions économiques, mais il n'est pas le moteur de l'entreprise. Le marché n'entreprend rien seul, les hommes entreprennent et alors seulement le marché prend un sens.

Dans la société d'entreprises on n'érige pas les conditions économiques ou leur gestion en absolu ou en idoles, on les remet à leur place, celle éminente de l'intendance qui n'est ni celle du politique, ni celle du stratégique que nous allons maintenant envisager avec la troisième dimension, celle du développement.

c) Le développement de la société d'entreprises

Le politique et l'économie ne s'accomplissent que par l'engagement dans des réalisations. Dans la société d'entreprises chacune est engagée dans ses réalisations propres ; cet engagement se concrétise effectivement dans le développement de l'entreprise, c'est-à-dire la réalisation de ses buts selon ses

finalités et dans les conditions qui sont les siennes et qui s'en trouvent transformées.

La résolution d'un problème est une réalisation, développement d'une entreprise de résolution. Les conditions initiales faisaient problèmes, les conditions finales ne le font plus. Sur le plan du développement une réalisation s'est effectuée, un engagement s'est accompli.

Sur le plan de la finalité, le plan politique, la direction prise peut toujours être investie dans la résolution d'un autre problème.

Le développement résulte donc de l'engagement d'une direction politique, d'une finalité, dans des conditions économiques données. Il s'agit là d'une reformulation de la définition de l'entreprise humaine et de l'entreprise que constitue toute société d'entreprises humaines.

Ainsi, au niveau collectif de la région, de la cité, de la nation par exemple, le développement est un problème de gouvernement majeur. Il l'est dans la mesure où c'est toute la société qui est engagée, où c'est son entreprise commune.

Le développement de la société d'entreprises lui est propre, cependant il intègre le développement de toutes les entreprises qui la constituent sans que celui-ci se réduise au développement commun.

En effet, une entreprise peut très bien être intégrée à plusieurs sociétés d'entreprises et constituer elle-même une société d'entreprises particulières. Les développements des unes et des autres sont concourants, et non concurrents, sans que le développement commun soit la somme arithmétique des développements particuliers.

C'est ainsi que se trouve préservée l'autonomie de chaque entreprise tout en assurant le développement de la société commune.

Il est déjà courant de voir des stratégies de développement de collectivités locales ou nationales qui intègrent la création et le développement d'entreprises de toute nature : éducation, services, administration, etc.

Dans son ouvrage "les saturniens" déjà cité, Philippe MESSINE relate l'exemple de l'état du Michigan où, à l'occasion de conditions économiques drastiques, s'est révélé, pour les principaux industriels, l'intérêt d'assumer collectivement avec les autorités locales la question du développement. Il s'agit bien de l'émergence de la société d'entreprises que nous observons. L'auteur souligne que les industriels capitalistes, comprenant le plus souvent les choses en terme de rivalité arrivent à découvrir des finalités qui, bien qu'étant toujours spécifiques, dépassaient leur intérêt immédiat et autour desquelles ils pouvaient se rassembler sans s'y aliéner.

Concrètement, la réalisations d'actions communes dans une stratégie partagée est bien identifiable avec le développement d'une société d'entreprises.

Le contexte local du Michigan n'est plus un simple milieu mais aussi le lieu de l'engagement d'une entreprise collective. Le développement de l'Etat (de la région) est une entreprise dont les réalisations résultent notamment du concours des industriels locaux, c'est-à-dire aussi de leur propre développement.

Mieux, d'une façon générale, on doit considérer que le développement de l'entreprise commune, de la société d'entreprises, concourt au développement des entreprises de cette société et vice versa. De même selon la même logique, le développement d'une entreprise concourt directement ou indirectement au développement d'une autre entreprise. C'est ainsi que les entreprises d'une société d'entreprises sont "concourantes".

C'est dans la logique de la société de possession seulement qu'elles sont forcément concurrentes puisque chaque entreprise est entreprise de possession à tendance monopolistique, ce qui fait que tout autre entreprise est potentiellement rivale si elle n'est pas subordonnée. La puissance et l'assurance du développement d'une entreprise dans la société d'entreprises est renforcée par la "concourance" des autres entreprises. Chaque entreprise est soutenue par la société d'entreprises pendant qu'elle y contribue.

Entreprendre n'est plus une affaire guerrière de rivalité et de conflit direct ou pervers, c'est une affaire de développement.

La société d'entreprises est une entreprise dont le développement est l'engagement même. Cette dimension de la société d'entreprises, conjugaison du politique (finalités, directions) et de l'économique (conditions, acteurs et facteurs) doit être elle aussi maîtrisée.

La maîtrise du développement en est la conduite stratégique. Il est des responsables dont la mission, l'entreprise personnelle aussi, est de conduire le développement d'entreprises ou de sociétés d'entreprises. Le rôle des stratégies est, spécifiquement, d'articuler les moyens en fonction des fins politiques et des conditions économiques. Les responsables stratégiques ont ainsi à conduire le développement après en avoir tracé le cheminement et les étapes.

Mais, comme pour une automobile, le conducteur n'est pas le moteur et son rôle n'est pas normalement la performance mais l'accomplissement du voyage, l'accomplissement de l'entreprise. Imaginons alors la société d'entreprises comme une caravane où chacune doit être conduite spécifiquement mais où la caravane elle-même doit être conduite ou pilotée, c'est ainsi que tous et chacun accomplissent leur voyage et selon des finalités communes mais aussi particulières.

Tel est le développement de la société d'entreprises et sa conduite stratégique.

Ainsi, développement et engagement de la civilisation moderne sont non pas

conçus selon la fatalité et le conditionnement du modernisme adaptatif mais comme un engagement de civilisation qui reste à conduire. La différence est de l'ordre de la responsabilité, de la liberté humaine et de leur fruit.

d) La structure sociale

Nous avons déjà du à plusieurs reprises évoquer ce problème. Deux logiques président habituellement à nos façons de penser à ce propos :

- Soit celle de l'inclusion / exclusion, présente dans la logique du territoire ou du système.
- Soit celle de la conformation normative, présente dans la logique rationaliste et celle aussi du système.

L'inclusion / exclusion peut s'exprimer ainsi : "ce qui appartient à un ensemble n'appartient pas à un autre et vice versa", sauf s'il s'agit d'un ensemble englobant. Ainsi, si une entreprise appartient à un groupe industriel, elle ne peut appartenir à un autre sauf si les deux sont inclus l'un dans l'autre.

La civilisation moderne oppose une autre "urbanité" telle que la participation à un groupe n'exclut pas la participation à un autre groupe d'entreprises. On assiste de plus en plus, effectivement, à l'engagement d'entreprises d'intérêt commun (filiales communes) ou à l'association d'entreprises dans des projets communs, ou à la participation de plusieurs entreprises à un projet de l'une d'entre elles.

Tout ceci est vrai pour les entreprises dites industrielles mais aussi des entreprises de natures multiples qui constituent une même société d'entreprises, entreprises personnelles dites libérales, entreprises de production, entreprises financières, entreprises culturelles, de développement national, régional, etc.

La conformation normative établit un modèle à priori de structure qui noue et articule les liens entre les entreprises. Structures juridiques, structures fiscales, structures administratives, hiérarchisations fixées, systèmes, organisations, ordre établi.

La société n'est plus nouée par le libre engagement des initiatives mutuelles mais par la structure à priori. La civilisation moderne propose une nouvelle "urbanité" fondée sur le consentement mutuel. Le contrat n'est pas un statut normatif mais une convention circonstancielle, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une permanence demeure norme de l'engagement. Le contrat social n'est pas une norme abstraite mais la concourance concrète des entreprises dont la forme peut être tout à fait être "normale". La société d'entreprises qui se développe est ainsi une société de concourance, une société d'engagement mutuel. Elle invente une "urbanité", un "commerce" qui trouvent leurs formes originales et établissent leurs contrats en conséquence. Ce n'est donc ni une société normative, ni une société de confusion ou d'exclusion.

Sont alors tout à fait conciliables les regroupements, formant des unités, relatives à leurs partenaires (et non absolues), pendant que les partenaires conservent toute l'autonomie et la responsabilité de leur engagement propre. Il est évident que le tissu des relations, relations engagées, d'engagement mutuel, trouve une structure ad hoc, établit son ordre, s'organise, établit ses règles et ses normes. Ce ne sont alors que les formes symboliques de la concourance de ses engagements. Le système ne s'impose pas il n'est qu'un visage de la société d'entreprises qui aide à la comprendre mais à laquelle elle ne se réduit pas.

Y a-t-il dans cette structure sociale un sommet, un centre, une hiérarchisation établie ? Par exemple l'entreprise collective à laquelle elle contribue ?

Il nous faut, là, sortir de nos schémas de pensées habituelles. Il y a autant de centres que l'on veut dans cette société. Chaque entreprise est, pour elle-même, le centre de la société d'entreprises, non pas un centre absolu mais relatif à une position particulière, position propre d'où elle a à envisager ses relations avec toutes les autres entreprises.

Ainsi une personne engagée dans son entreprise personnelle des relations avec l'entreprise locale de développement, celle de la cité, des entreprises de production, d'éducation, dont il peut être, pour les unes client, pour les autres fournisseur, coopérateur, etc.

C'est exactement la même chose pour une entreprise de développement régional, une entreprise de production ou tout type d'entreprise, quelle qu'en soit l'envergure.

Du lieu propre de chaque entreprise, elle constitue elle-même le centre mais aussi le sommet, de la société d'entreprises, en ce sens que c'est selon sa propre finalité que sont hiérarchisés les rapports avec les autres entreprises, dans le sens de ses engagements propres. Ainsi, pour chaque entreprise son engagement est premier, principal et, par conséquent, plus important que tout autre. Mais tout ceci est relatif et il en est de même pour chaque autre entreprise.

Il ne s'agit pas pour chacun de se faire le centre absolu du monde, laissons cela à l'archaïsme de la possession, il faut par contre assumer sa centralité personnelle, en réponse vis à vis des autres et de leurs entreprises.

Il est vrai que pour une entreprise de développement national, telle entreprise personnelle peut être d'une très faible importance mais, c'est réciproque, pour l'entreprise personnelle, l'entreprise nationale peut être de faible importance.

La structure sociale est ainsi à géométrie variable, non seulement selon la conjonction des engagements mais aussi selon les points de vue tous aussi respectables et aussi justes mais dans leur vérité relative (du point de vue selon lequel elle est considérée).

La société d'entreprises est une société de respect mutuel, de considération

mutuelle, de différenciation et de rassemblement simultanés. Le lien, on l'a vu, c'est l'engagement mutuel et ce n'est ni l'appartenance, ni le voisinage géographique, ni le statut.

N'a-t-on pas aujourd'hui plus de relations avec des personnes avec lesquelles nous partageons des engagements, ou dont les entreprises se rencontrent qu'avec nos voisins de palier ?

L'urbanité des rapports humains devient souvent la conjonction, la concourance, la participation à des entreprises communes, petites ou grandes, permanentes ou provisoires. C'est ainsi que le sens fait lien, que l'essentiel oriente et que, jusque dans le couple, le sens de l'existence personnelle et partagée compte plus que les circonstances contingentes.

La société d'entreprises est forcément une société de consensus engagé. Même si beaucoup aujourd'hui, tentent de s'insérer dans des moules pré établis, on assiste à une prise de responsabilité de plus en plus forte. La remise en question des normes, statuts, ordres établis, peut être comprise à juste titre comme un refus de l'engagement responsable. Il l'est souvent dans la société moderniste où une mode remplace l'autre. Cependant, il peut être lu à contrario comme le signe d'un engagement responsable qui cherche ses voies et ses formes propres. Il en est du couple comme des relations sociales. La civilisation moderne les comprend l'un et l'autre comme entreprises mutuelles.

Chaque entreprise personnelle est un foyer d'engagement. Un couple constitue un foyer d'engagement, une entreprise et toute entreprise est un foyer d'engagement.

Cette conception de la structure de la société d'entreprises pose encore un problème particulier, celui de la partie et du tout. Comme dans l'exemple ci-dessus, l'entreprise nationale fait partie de l'existence de l'entreprise personnelle et l'entreprise personnelle fait partie de l'entreprise nationale. Ainsi pour une entreprise collective de co-entrepreneurs, l'entreprise particulière de chaque co-entrepreneur en fait partie, mais à l'inverse, l'entreprise collective n'est qu'une partie de l'entreprise personnelle de chacun d'eux.

Le tout contient les parties mais les parties contiennent le tout. Cette formule, un peu simplificatrice il est vrai, pose bien le problème d'une logique dont on voit partout le développement.

Avec l'avènement des hologrammes, on s'est aperçu que la plaque photographique impressionnée par les interférences issues de la lumière d'un laser éclairant un objet photographié, était telle que chacun de ses morceaux permettait de reconstituer l'entièreté de l'image de l'objet. Chaque partie de la plaque contient le tout de l'image de même que la plaque photographique entière. Un neurophysiologiste américain Karl PRIHAM a développé une conception holographique du cerveau telle que, selon lui, toutes les empreintes de la mémoire et de la conscience sont réparties dans l'ensemble du cerveau comme dans chacune de ses parties.

Le terme "tout" se traduit en grec par "holos" qui signifie aussi entièrement. Cette référence au tout on la retrouve dans le modernisme. Ces courants qui y participent avec l'idée qu'un grand Tout préside à l'existence de chacune des parties du monde (le système global détermine les éléments particuliers).

Cependant ces courants sont aussi interprétés à l'inverse, participant alors au progrès de cette civilisation moderne en marche. Dans ce cas, il faut comprendre la logique comme ceci : dans l'existence de chaque entreprise sa totalité comme ses parties sont l'expression d'un principe unique.

Ce principe, la théorie des Cohérences humaines montre qu'il s'agit du sens de l'entreprise, et plus précisément du sens en consensus.

Ainsi pour l'entreprise nationale, et pour elle seulement, son sens est aussi bien dans son développement global, sa politique, son économie, que dans chaque entreprise particulière qui y contribue, dans le tout comme dans les parties. Le sens de l'entreprise nationale se retrouve dans les parties comme dans le tout.

De même, pour l'entreprise personnelle, et pour elle seulement son sens est aussi bien dans son développement global, sa pratique, son économie que dans chaque relation, chaque participation, chaque coopération à d'autres entreprises. Pour elle, participer à une entreprise commune, contribuer au développement local, proposer ou recevoir des services a toujours le même sens, le sens de l'entreprise personnelle elle-même.

Ainsi la structure de la société d'entreprises est-elle de type holographique. Ses parties sont homologues d'elle-même. Elles ont les mêmes sens, la même cohérence, sont d'un même consensus.

Cette société n'est pas close, avec un intérieur et un extérieur. En effet, chaque entreprise particulière peut participer à plusieurs sociétés d'entreprises et en partager ainsi le sens et les consensus. Chaque entreprise peut elle-même être une société d'entreprises, tout en participant à d'autres sociétés d'entreprises. Une société d'entreprises peut participer à d'autres sociétés d'entreprises.

Nous sortons complètement de la logique des territoires comme de la logique structurelle hiérarchisée et monolithique classique. Par contre, il peut être intéressant de décrire le système des relations entre les entreprises, à conditions de se souvenir que ce système n'est pas la cause de la société d'entreprises qui est fondée sur les consensus des personnes humaines.

Cette perspective logique a pour intérêt de replacer l'homme au centre de ses entreprises. Elle a aussi comme intérêt d'offrir une grande souplesse de relations : cette "urbanité" nouvelle dont nous avons parlé et qui n'est plus liée uniquement à l'espace, au territoire, à la structure mais aux engagements mutuels. Cette "urbanité" est un véritable "libéralisme communautaire" à l'œuvre partout où les personnes sont suffisamment autonomes, responsables, c'est-à-dire capables d'instaurer les dépendances mutuelles qu'elles s'accordent

contractuellement et de conduire leurs entreprises dans les conditions des milieux où elles entreprennent.

Comme on le verra, les données géographiques nationales ou celles de la région, de la cité, de l'habitat, ne sont plus déterminantes pour la société d'entreprises. Elles font partie simplement des conditions particulières ou collectives. Seuls les engagements mutuels et, au fond, les consensus, sont déterminants, c'est-à-dire les hommes responsables.

e) L'identification personnelle et sociale

Dans la civilisation classique l'individu est identifié comme citoyen. Il se définit par rapport à la cité. Dans le modernisme l'individu est identifié à sa localisation dans le système de la nature. Dans les deux cas, l'homme est une catégorie parmi d'autres et l'individu n'est déterminé que par sa place dans l'organisation de la nature et de la société. Le problème de l'identité personnelle et collective se pose là de façon cruciale. A quoi l'homme est-il identifié ?

Voilà la question d'identité. Il n'y a pas d'identité propre, il n'y a que des identités conformes et toute originalité est risquée d'une perte d'identité, crise d'identité.

Dans la société de possession l'identification est une notion d'appartenance, de propriété. Appartenir à la terre, à un territoire, à un lieu, à une culture, à une entreprise, c'est être possédé par ce à quoi on appartient et en recevoir son identité. Lorsque le tyran domine et possède des choses et des gens, il en arrive à donner son nom à ceux qui, confusément, s'identifient comme son émanation, ses esclaves. La citoyenneté, avec la démocratie, s'est opposée à cela mais notre culture en est toujours imprégnée. La transmission des noms et des biens matériels en est la trace. L'avènement de la citoyenneté a généralisé l'existence des noms de famille.

Pour la civilisation moderne le lien social est l'engagement mutuel dans une perspective particulière. C'est donc selon son engagement que l'identité des personnes peut se définir. L'identité personnelle est alors l'expression de la profession, plus du rôle que de la place, du statut ou que de l'appartenance. Le personnage social que chacun assume est l'identité de l'individu. C'est pour cela qu'il est vraiment une personne.

Une personne est ce qui répond de ses engagements, un répondant responsable. Une personne responsable répond de son entreprise, son entreprise est la réponse qu'il manifeste à qui le questionne, à qui lui demande qui il est.

L'homme de la civilisation moderne est une personne en devenir, en voie d'accomplissement. Ce n'est pas un être statique dont le mouvement est purement mécanique, fonctionnel ou pulsionnel, c'est un être en devenir orienté, selon un sens dont il a la liberté de choix, s'il peut le discerner, et dont il répond

s'il est responsable.

Le sens de son devenir, s'il le maîtrise quelque peu, par connaissance de soi notamment, est la voie de son autonomie et de sa liberté mais celle aussi de ses engagements.

Ainsi, pour lui-même, l'homme responsable se reconnaît dans sa vocation personnelle, c'est-à-dire une orientation, les repères d'un sens propre.

Cependant, pour les autres, son identité, identité sociale donc, se présente au travers de ses entreprises. L'identité sociale d'une personne est alors constituée de l'ensemble de ses entreprises et plus généralement par son entreprise personnelle et professionnelle.

Mais toute entreprise se présente par ses actes et par ses signes, par ses uvres, par ses fruits et c'est en tant qu'auteur, ou co-auteur de celle-ci que l'homme entrepreneur peut être reconnu.

Les uvres humaines, les fruits des entreprises humaines sont reconnus pour ce qu'ils valent socialement, c'est-à-dire leurs qualités, expression de l'engagement des personnes et contribution au bien, à l'accomplissement de ceux qui les reçoivent.

C'est aussi par la qualité de leurs uvres que les personnes sont en définitive qualifiées, qu'elles trouvent leur identité sociale, identité qui ne se confond pas avec ce qu'est la personne en elle-même mais qui traduit ce qu'elle représente pour les autres.

L'identité de l'homme est alors liée à sa qualité d'être humain, manifestée dans ses uvres dont les qualités sont des qualités humaines identifiant leur auteur.

Les qualités humaines assumées par les personnes responsables sont la source de leur identité, cette identité est ce qui les qualifie. La qualification de leurs uvres, de leurs entreprises, manifeste leur identité.

La civilisation de l'entreprise, la société d'entreprises sont identifiés par l'entreprise humaine dont elles témoignent. Les entreprises humaines valent par leur qualification qui les identifie en tant qu'entreprises des hommes qui en répondent, qui en sont responsables.

L'homme reconnu est l'homme de cette entreprise qui est la sienne (même si elle est partagée et même s'il a plusieurs entreprises). L'entreprise reconnue est celle qui est qualifiée par les qualités de ses uvres, qualités humaines de leur auteur qu'elles révèlent. Le grand courant "qualité" est le signe d'une tentative de réponse à une crise d'identité, des personnes et des entreprises.

Cette crise d'identité est en même temps crise des valeurs, donc crise des qualités, qualités humaines, qualification (valeur justifiée et reconnue) des personnes.

Malgré ses égarements (effets de modes, manipulations trompeuses, etc.) le

mouvement annonce la civilisation de l'entreprise pour donner à celle-ci ses lettres de noblesse celles des finalités humaines engagées.

C'est dans le même temps que l'on parle de culture d'entreprise et que le souci des cultures est plus grand. Ces cultures sont alors identifiées à leurs actes, leurs uvres, leurs signes.

C'est comme uvres, signes et actes que les cultures sont qualifiables, c'est-à-dire par les expressions de leur civilisation, de leur entreprise de développement.

La civilisation de l'entreprise est celle des hommes responsables et des communautés humaines qui entreprennent l'uvre de civilisation, c'est-à-dire l'accomplissement des qualités humaines personnelles et culturelles dans leurs entreprises.

L'identité de cette civilisation, de chaque société d'entreprises, de chacun, est riche et variée comme la multitude des entreprises qui s'engagent et en forment les diverses facettes. Elle est une de par le sens propre de l'entreprise de chacun et les consensus qui s'établissent.

L'identité commune ne dépend pas d'abord de l'origine géographique, de la couleur de la peau, de l'éducation reçue, de la famille, de la cité ou l'état. Elle résulte d'une communauté d'engagement, d'une entreprise commune, des uvres manifestes de cette entreprise. Alors les conditions d'origine de cette entreprise peuvent secondairement retrouver un sens, pays, famille, etc. et intervenir dans l'identité commune pour la localiser et non la qualifier.

f) L'activité de la société d'entreprises

L'activité de la société d'entreprises ne se résume ni à sa croissance, ni à sa conservation, ni à sa propre reproduction. Elle se définit d'abord par "produire de la valeur", de la valeur humaine, il s'entend. L'accomplissement des entreprises humaines, accomplissement de l'homme, s'accompagne d'actes qui sont confrontation des hommes aux conditions de leur existence, de leurs entreprises.

Ces actes sont travail et le travail est cette production de valeur tant sous l'angle du développement en soi-même des qualités humaines en les exerçant que sous l'angle de l'élaboration de produits matériels ou immatériels marqués de l'exercice de ces qualités mêmes.

Le travail est ainsi culture des qualités humaines, s'agissant de les faire croître et s'agissant simultanément de les réaliser.

Les activités de la civilisation de l'entreprise n'ont rien de très nouveau si ce n'est leur définition et leur réalisation dans un sens nouveau. Activités de la vie quotidienne, activités de production, activités de recherche, activités de

gouvernement, etc. sont comprises comme un travail humain de production de valeurs humaines. C'est ainsi que cette activité sert l'homme et que l'on peut la considérer, dans tous les cas, comme une activité de service, service de l'homme évidemment. La valeur du travail se définit par ce service et non pas par quelques normes ou quantifications absolues. Il s'agit donc d'une valeur relative, d'une valeur mutuelle dont on peut avoir à négocier des équivalences (équivalence = même valeur).

La valeur d'un produit ou d'un service n'est pas sa valeur d'échange, mais sa valeur humaine mutuelle, celle-ci peut être symbolisée par un signe monétaire qui n'est pas la valeur mais qui la représente symboliquement.

L'activité de la société d'entreprises repose sur des valeurs qui ne sont pas quantitatives mais qualitatives. La quantification peut venir alors en donner la mesure ? De plus en plus souvent, aujourd'hui, on découvre qu'un produit matériel en lui-même ne suffit pas s'il n'est pas proposé comme un service, s'il n'est pas mis au service de ses bénéficiaires. C'est ce qui en fait la valeur. L'utilitarisme tend à ignorer que les clients sont des hommes et non pas des machines et qu'ainsi la valeur des choses est toujours une valeur humaine. Le travail conjoint, les qualités et valeurs humaines de son auteur et les qualités et valeurs humaines que peut apprécier son bénéficiaire, c'est comme cela qu'il peut y avoir une valeur commune, valeur mutuelle.

C'est comme cela aussi qu'un consensus, celui de chaque entreprise, sous-entend la valeur mutuelle de ses activités, indépendantes ni de celui qui travaille ni de celui qui en bénéficie. La société d'entreprises est une société de services mutuels, engagés selon les finalités communes qui en caractérisent la valeur partagée. C'est comme cela que toute activité est activité culturelle et, plus précisément ici, activité civilisatrice c'est-à-dire de développement et d'accomplissement des qualités et valeurs humaines.

Le travail est pratique de soi par l'homme, pratique de ses valeurs et qualités au service d'autres hommes, de leurs valeurs et qualités.

Le travail enrichit doublement l'homme lorsqu'il est compris ainsi. La tradition occidentale n'est pas exempte de ces notions, et l'actualité montre que, sortant du taylorisme, la "qualification" des hommes est reconnue de plus en plus essentielle. Au milieu des interprétations et des perversions diverses, on peut y voir les signes d'un mouvement authentique de la civilisation moderne où la qualification n'est pas un acquis mais une voie de progression personnelle.

Mettre le meilleur de soi-même au service des autres est l'enjeu et la condition de ce processus de qualification par le travail pour les autres, sur les choses.

Dans ce travail d'humanité, travail ordinaire ou exceptionnel, l'homme peut s'aider de moyens, d'outils, d'instruments, de techniques. Nous avons déjà développé en introduction cette question des moyens engagés dans les entreprises.

Il y a à en retenir surtout que l'homme n'est pas un moyen mais la fin ou plus exactement celui qui détermine la fin de ses entreprises et de leurs moyens et

en répond. Les moyens sont des intermédiaires dans le travail qui est confrontation de l'homme à lui-même, aux autres, aux choses et au monde où il agit.

Tout ce que l'on appelle techniques, méthodes, machines, peut être effectivement compris comme moyens. Mais les moyens ne sont "efficaces" que lorsqu'ils sont utilisés efficacement en vue des finalités humaines pour la réalisation des qualités et valeurs humaines.

Les moyens de la société d'entreprises ne sont pas efficaces par eux-mêmes mais par l'usage qui en est fait et notamment le sens de cet usage. Les moyens, réalisés eux-mêmes par l'homme, sont un "moyen terme" entre l'engagement de l'activité et la réalisation de ses fins, auxquelles ils sont subordonnés. Ce sont là des évidences à retrouver que la civilisation moderne, celle des hommes responsables ne peut méconnaître.

En résumé, l'activité de la société d'entreprises n'est rien d'autre que le travail humain aidé, mais non remplacé, par les moyens qu'elle se donne. Elle donne au travail une valeur majeure et aux loisirs, aux vacances de la société de consommation et de distraction, une valeur subordonnée au travail.

Toute activité humaine peut y être considérée comme un travail. Le repos est ce qui permet de se reposer, de se remettre au travail, lorsque celui-ci épuise par trop les possibilités limitées de la personne ou lorsque, achevé, un autre travail est repris dans la continuation de l'entreprise personnelle engagée.

5 - LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES : CONVERSION DES STRUCTURES CLASSIQUES

La société d'entreprises ne se crée pas ex-nihilo, elle advient dans un contexte où plusieurs courants sont à l'œuvre mais, aussi, où les œuvres et institutions de la civilisation classique sont encore en place.

La civilisation moderne ne vient pas effacer et nier le passé et la tradition comme le fait le modernisme. Elle le reprend à son compte pour le convertir et, peut-être, en accomplir les finalités.

Il nous faut examiner ce que deviennent certaines d'entre elles, essentielles dans la culture occidentale : la religion, la famille, la cité, l'état.

a) La religion

Elle a pu être conçue notamment comme une structure d'église, organisant et réglant la vie sociale et personnelle. La confusion du spirituel et du temporel a conduit par ailleurs à leur exclusion. Celle-ci s'est traduite notamment par la séparation entre vie profane et vie sacrée jusqu'au rejet réciproque de l'une par l'autre.

Dans la civilisation de l'entreprise, la religion peut venir pour aider au discernement, à la révélation du sens de l'accomplissement de l'homme et donc du sens général de l'entreprise humaine ou du sens particulier de l'entreprise personnelle de chacun.

Si la finalité de la religion est conçue comme l'accomplissement de la personne humaine et de l'humanité, alors elle est aussi une entreprise, entreprise de conversion qui consiste à signifier le sens, vers quelle fin l'homme s'accomplit (pour renoncer à d'autres sens ou penchants). Cette entreprise que peut être une église (entreprise religieuse) a sa vocation propre, essentielle dans la mesure où elle aide l'homme à trouver sa voie, le sens de ses entreprises.

Cependant elle n'englobe pas les entreprises humaines et elle n'est pas sur un autre terrain que les entreprises humaines. Elle les sert comme toute autre entreprise mais d'un service (ministère) essentiel.

Ainsi il n'y a pas contradiction entre l'entreprise religieuse et les entreprises dites profanes où chacune joue un rôle spécifique bien que, au fond, chaque entreprise soit une entreprise religieuse, en tant qu'elle vise l'accomplissement de l'homme, et profane, en tant qu'elle le fait par le service concret et l'œuvre qu'elle réalise.

Les entreprises particulières concourent à l'œuvre de la religion conçue comme entreprise, elles ne s'y aliènent pas mais s'y conjoignent. L'entreprise de la religion n'a pas pour objet de produire quoi que ce soit mais d'éclairer le sens de l'accomplissement de l'homme et sa transcendance.

Le rapport entre la religion comme entreprise et la multiplicité des entreprises humaines n'est plus dans un rapport du type dedans / dehors, ou appartenance/exclusion ou hiérarchisée de façon univoque. C'est un rapport entre l'objet existentiel de chaque entreprise et son sens humain transcendant.

La religion les relie et c'est son œuvre dans la société d'entreprises. Elle peut être ainsi génératrice d'entreprises humaines et, d'autre part, jouer un rôle unifiant par le sens universel qu'elle révèle et dans lequel elle propose à l'homme de s'engager.

b) La famille

Elle a été considérée comme cellule de base de la société dans la conception structurale de la civilisation classique. Le modernisme individualiste la réduit à une juxtaposition circonstancielle et conditionnelle d'individus, le courant de la possession en faisant un corps fusionnel d'appartenance avec un patriarcat dominateur. Mais la famille, qu'on la comprenne comme le groupe des familiers ou qu'on la comprenne comme un couple, avec ou sans enfants, peut prendre un autre sens dans la société d'entreprises, celle d'être une entreprise.

Une famille est une association d'entreprises caractérisée par un "esprit de famille" qui est le sens de l'entreprise commune. La famille, ainsi, c'est la famille humaine de ceux qui entreprennent ensemble leur humanité. Elle va de la famille que forme chaque entreprise commune, particulière, jusqu'à la famille éthique régionale, nationale et la famille éthique humaine toute entière.

N'est-ce pas comme cela que l'on peut comprendre la notion de fraternité ?

Le couple familial peut être lui aussi compris comme une entreprise dont il nous faut maintenant examiner le caractère spécifique dans la société d'entreprises.

Dans celle-ci, le couple est une entreprise commune d'existence, de co-existence. Elle est, pour cela, conjonction d'entreprises personnelles en une entreprise de vie commune. La finalité du couple, qui est toujours l'accomplissement de l'homme, est union sans confusion des finalités des partenaires du couple engagés dans leurs entreprises personnelles qui, pour une grande part, se conjuguent ainsi. De cette manière, le couple comme chacun des deux partenaires est engagé dans l'entreprise personnelle de l'un et de l'autre et des deux.

La société de l'entreprise réunit le couple autour de son entreprise et des entreprises auxquelles il participe. On se retrouve à la racine de la société d'engagement mutuel dont le couple humain est l'archétype. Il l'est encore lorsque le couple engage la naissance et l'éducation d'êtres humains. Il œuvre à l'accomplissement de l'humanité depuis l'engendrement de l'homme jusqu'à l'éducation des enfants en vue de leur autonomie responsable.

En outre, la coexistence de couple n'est pas le fait d'une simple association mais d'un devenir partagé dont les partenaires engagent l'entreprise.

Dans cette perspective on ne peut plus, comme dans la société classique, séparer vie familiale ou privée et vie professionnelle. L'une et l'autre sont engagement dans la même entreprise familiale, elle-même engagée dans des entreprises multiples qui y concourent, dont des entreprises professionnelles.

Encore une fois le lien social d'engagement mutuel rapproche autour d'entreprises communes, vie familiale de couple, éducation, vie professionnelle, etc., sans dissociation mais aussi sans confusion. Il est un fait que l'on trouve de plus en plus de couples entrepreneurs dont les membres sont engagés dans telle ou telle entreprise commune, chacune selon son entreprise personnelle différenciée.

Dans la société d'entreprises, il devient moins compréhensible que les partenaires du couple soient engagés dans des entreprises majeures totalement étrangères, ce qui convient à une société éclatée qui sépare vie privée et engagement professionnel de même qu'elle sépare les couples. Cependant les rôles mutuels dans l'engagement commun peuvent être radicalement différenciés, jusque et y compris dans leur spécificité sexuelle. Il

serait du plus grand intérêt d'engager une recherche sur la conjugaison des positions sexuées différenciées dans la conjugalité comme dans le fondement de toute entreprise.

c) La cité dans la société d'entreprises.

L'évolution de la famille, dans le sens d'un plus grand engagement et d'une entreprise commune, entraîne une remise en question de l'habitat. En particulier, l'opposition rural / urbain se présente différemment.

Nous avons déjà évoqué la nouvelle "urbanité" de la société d'engagement mutuel. Cette urbanité correspond à des liens sociaux qui ne sont pas essentiellement liés au lieu, à l'espace. Ainsi les concentrations urbaines ou les dispersions rurales ne sont plus significatives. L'urbanité de proximité de la cité n'est plus ainsi justifiée, d'autant plus que des moyens modernes de transport et de communication facilitent les relations à distance.

L'urbanité d'agglomération, à l'origine de la cité, devient une urbanité d'engagement dont le lieu, sans être indifférent, peut être très secondaire. Le rêve bucolique d'une civilisation pastorale ou d'une régression naturaliste est à convertir dans le réalisme de la société d'entreprises, dans son urbanité, et non pas dans la société d'agglomération à l'origine de nos cités.

Cependant, les cités existantes peuvent, au delà des tendances classiques ou modernistes, se constituer en communautés d'entreprises. La cité prend alors une raison d'être, plus inscrite dans une vocation culturelle élucidée et engagée que dans le lieu qui en est cependant une condition.

Lorsque la cité ne trouve pas ainsi le développement "culturel" qui peut être le sien du fait de la reconnaissance d'une communauté d'entreprise, elle est vouée au schéma ancien ou à la disparition. La responsabilité des élus, leur rôle et leurs engagements seront de plus en plus importants.

Il s'agira d'apprendre à gouverner la cité et non plus simplement la séduire ou l'administrer, sinon les hommes responsables et leurs entreprises l'ignoreront.

La cité des citoyens deviendra l'entreprise d'une communauté de responsables c'est-à-dire aussi une société d'entreprises. Des élus sont déjà engagés dans cette voie là lorsque le développement de la cité est conduit selon une véritable stratégie intégrant ainsi le politique ancré dans la vocation culturelle véritable et l'économie qui dépend, entre autres, des conditions du milieu local.

d) L'Etat dans la société d'entreprises

L'Etat, dans la civilisation classique, était cette rationalisation progressive de la

vie collective qui pouvait en venir à administrer et à régir une existence de plus en plus normalisée. L'Etat de droit qu'il voulait être se dégrade dans le modernisme en état totalitaire ou en système socio-économique dit "libéral".

Dans la société de possession comme le disait Louis XIV qui s'y connaissait en pouvoir absolu : l'Etat c'est moi.

Dans la civilisation de l'entreprise, il va falloir différencier l'Etat, comme moyen collectif d'administration et de gestion, du gouvernement dont il n'est alors qu'une dimension. L'Etat moderne ne serait plus ainsi chargé : ni du politique, ni du développement, pas plus que de l'activité de production, d'identification collective ou de cohésion. L'Etat administrateur et gestionnaire n'a qu'un rôle très partiel dans un gouvernement. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'une institution gouverne la société mais son gouvernement est bel et bien une entreprise constituée de la concurrence de multiples entreprises. Mais peut-on différencier l'entreprise de gouvernement de la société d'entreprises elle-même ? Cela supposerait une société qui ne soit pas d'hommes responsables.

Le gouvernement de la société d'entreprises est la maîtrise de son entreprise. Il s'effectue donc dans l'exercice de toutes les responsabilités et singulièrement dans des entreprises communes ou personnelles qui en assument spécifiquement certains aspects. L'Etat peut être ainsi la concurrence des entreprises contribuant à la gestion de l'économie de la société. N'est-il pas déjà constitué de multiples organismes qui pourraient être pensés comme entreprises (en dehors du clivage, ici sans signification, de privé / public) ?

L'Etat, entreprise concurrente au gouvernement de la société d'entreprises, n'est plus non plus ce qui identifie la nation, la société, ni la représente, comme c'est le cas dans la civilisation classique ou moderniste. C'est alors au gouvernement de la société d'entreprises d'en assumer la charge.

Le gouvernement de la société d'entreprises, maintenant différencié de l'Etat qui peut être conçu comme simple contribution, repose sur des principes et des pratiques homologues des bases mêmes de cette société. La civilisation de l'entreprise réclame pour cela des conceptions et des méthodes nouvelles.

Celles-ci sont les mêmes pour toute entreprise personnelle ou collective au niveau des principes, même si les modalités en sont variées.

SOMMAIRE

[Panneau d'information](#) - [Accueil du site](#)